



Mesdames et messieurs les membres du Conseil d'Administration

collège  
Yves Coppens

académie  
Rennes  
Éducation  
nationale

Malestroit, le Jeudi 02/03/2023

## Procès-Verbal du Conseil d'Administration

J'ai l'honneur de vous transmettre le procès-verbal du conseil  
d'administration qui s'est tenu le jeudi 2 mars 2023,  
en séance  ordinaire  extraordinaire

### ORDRE DU JOUR

#### 1. Affaires administratives et pédagogiques :

- Adoption du procès-verbal du Conseil d'administration du 15 Novembre 2022

#### 2. Affaires financières :

- Prélèvement sur fond de roulement

#### 3. Questions Pédagogiques

- Plan de continuité pédagogique
- Structure prévisionnelle 2023-2024
- Présentation du TRMD (Tableau de Répartition des Moyens par Discipline, utilisation prévisionnelle de la DGH)
- Grille d'évaluation de l'oral
- Projet d'établissement
- Dématérialisation des bulletins trimestriels

#### 4. Questions Diverses

- 

La secrétaire de séance

S. DUPAS

Le Principal

J. COURET

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 02 mars 2023

18 membres sont présents. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h36

Étaient présents à l'ouverture de la séance : M. COURET Principal, Mme QUENTEL, Adjointe gestionnaire, Mme DREAN, Conseillère Principale d'Education, Mme GUEGAN Rozenn, représentante le Conseil départemental du Morbihan Messieurs EVAIN Joël et LOPEZ Julien, représentants des personnels ATSS,

Mmes GOBILLOT Anne, ALTMAYER Brigitte et COUEFFARD Aude et Messieurs ROGER Christophe, LE BARILLEC Benjamin, LECHENET Guillaume représentants des personnels d'éducation et d'enseignement,

Mmes DELERUE, GUILLAUME, DUPAS et RANSON et M. MARTEAU représentantes des parents d'élèves,

Monsieur RICAUD, représentant les élèves.

### 1- AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET PEDAGOGIQUES

M. Couret, en sa qualité de Principal, préside le conseil.

#### 1-1 Adoption du procès-verbal du CA du 15 novembre 2022

Les membres n'ont pas reçu le PV en entier. Il sera retourné par mail.

Le procès-verbal du CA du 15 novembre 2022 n'est pas mis au vote.

### 2- AFFAIRES FINANCIÈRES

#### 2-1 Prélèvement sur fond de roulement

Mme Quentel présente la demande de prélèvement sur fond de roulement de **11 000 euros**.

Après ce prélèvement, notre fond de roulement sera de 62 611,78 euros.

Ce prélèvement vise à financer la mise en peinture (neuve) des couloirs des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étage. Les peintures avaient 10 ans. La collectivité départementale a réalisé des travaux d'amélioration de salles et de désamiantage pour un montant de 229 000 €, l'établissement a un fond de roulement conséquent et il nous semble important de maintenir des locaux agréables à vivre.

Contre : 0     Abst : 0     Pour : 18

Le CA autorise le prélèvement sur fond de roulement.

### 3- QUESTIONS PEDAGOGIQUES

#### 3-1 Plan de continuité pédagogique

L'établissement a mis en œuvre en avril 2020 un plan de continuité d'activité en cas de pandémie ou d'obligation de fermeture obligatoire. Ce travail a été fait à l'époque en pleine situation de crise. Après 2 années de fonctionnement, il apparaît important d'adjoindre un volet pédagogique à ce plan d'activité.

Les pages 7 à 9 du plan de continuité sont ce volet pédagogique.

Le plan de continuité d'activité doit être remis à jour chaque année et être validé par le Conseil d'Administration.

Le plan de continuité d'activité et son volet pédagogique est mis au vote :

Contre : 0      Abst : 0      Pour : 18

Le plan est adopté.

#### 3-2 Présentation de la structure prévisionnelle :

|       | Réel<br>2019 | Réel<br>2020 | Prévision<br>2021 | Réel<br>2021 | Prévision<br>2022 | Réel<br>2022 | Prévision<br>2023 | Divisions<br>2023 |
|-------|--------------|--------------|-------------------|--------------|-------------------|--------------|-------------------|-------------------|
| 6è    | 101          | 89           | 67                | 68           | 75                | 92           | 91                | 4 classes         |
| 5è    | 62           | 98           | 89                | 89           | 68                | 71           | 92                | 4 classes         |
| 4è    | 68           | 68           | 98                | 89           | 86                | 94           | 69                | 3 classes         |
| 3è    | 78           | 67           | 67                | 61           | 83                | 80           | 83                | 3 classes         |
| Total | 309          | 322          | 321               | 307          | 312               | 337          | 335               |                   |

Les enseignants contestent cette répartition car ils aimeraient 4 classes en 3<sup>ème</sup> aussi.

La structure présentée est mise au vote :

Contre : 9      Abst : 7      Pour : 2

La structure prévisionnelle est rejetée.

#### 3-2 Présentation de la DGH pour information

Compte-tenu des effectifs prévisionnels, notre dotation est prévue pour 14 divisions.

Chaque division compte pour 26h (horaires d'enseignements pour une division) et un abondement de 3h d'autonomie par division. Soit un total de 29h par division.

Notre dotation est en conséquence de **29 x 14 = 406 Heures**

A ces 406 h s'ajoutent **6 h** pour l'UNSS et **2 h** dites « de labo SVT et PC ».

S'ajoutent également **3** Indemnités pour Missions Particulières (Fractionnables en ½ ou ¼ IMP)

Le Bagad est financé hors DGH pour **4 HP**

**406 + 6 + 2 + 4 = 418 (+ 3 IMP)**

La dotation se répartit en Heures Postes (HP) et Heures supplémentaires Annuelles (HSA) et IMP :  
383 HP 35 HSA 3 IMP

Notre dotation est donc de **418** heures + 3 IMP réparties en **383 HP, 35 HSA et 3 IMP**.

Départ de Madame GUEGAN à 18h30.

### 3-3 Présentation de la proposition de répartition des moyens par discipline pour vote :

M. Couret présente une répartition par discipline de la dotation attribuée.

Les grands axes qui sous-tendent la répartition proposée sont:

- Assurer à tous les élèves l'ensemble des horaires prévus.
- Utiliser la marge d'autonomie de l'établissement pour :
  - o Maintenir les enseignements de compléments et options en place dans l'établissement (LCA, Théâtre, Rugby)
  - o Maintenir les enseignements de LV2 en groupes
  - o Prévoir un accompagnement personnalisé en 6è en utilisant les moyens dégagés par la suppression d'une heure de technologie en 6è, abondés cette année par des heures de l'autonomie de l'établissement
  - o Créer des enseignements en groupes allégés (ou autre forme d'AP) sur le niveau 3è.
  - o Mettre en place des « clubs » autour du thème « faire » pour offrir une autre opportunité de développer une autre forme d'excellence comme nous l'affichons dans le titre de notre projet d'établissement.

Il reste actuellement 4.5 heures non réparties, une première réflexion sur l'utilisation de ces moyens est en cours pour les utiliser en Anglais 3è afin de faciliter l'ouverture internationale.

La répartition des moyens alloués n'est pas mise au vote.

Départ de Madame ALTMYER et Monsieur LE BARILLEC à 18h34.

### 3-4 Présentation de la grille d'évaluation de l'épreuve orale du DNB

La grille d'évaluation proposée est la même que celle de l'année passée. Pour mémoire nous avons ajouté l'année passée une possibilité de faire une partie de la présentation en LV, nous souhaitons maintenir cette possibilité.

La grille d'évaluation est mise au vote :

Contre : 0     Abst : 0     Pour : 15

La grille d'évaluation est adoptée.

### 3-5 Validation du projet d'établissement 2022-2025

M. Couret présente le projet d'établissement construit par l'équipe éducative du collège au regard du projet Académique Bretagne Horizon 2025.

Le titre de ce projet contient en lui l'état d'esprit dans lequel les différents acteurs oeuvrent au quotidien : « A chacun ses excellences »

Le projet, tel que présenté, se veut dynamique et évolutif en gardant néanmoins les grands axes définis.

Le projet est mis au vote :

Contre : 0     Abst : 0     Pour : 15

Le projet est adopté.

### 3-6 Proposition de dématérialisation des bulletins trimestriels

M. Couret propose au CA de ne plus faire d'envoi papier systématique des bulletins trimestriels. Les bulletins sont téléchargeables depuis pronote (espace scolarité de Toutatice), ce qui permettra de les archiver pour les « Téléverser » sur les différents espaces qui les demanderont. Toutefois, par mesure transitoire, pour les familles qui n'auraient pas de possibilité de téléchargement ou qui auraient besoin d'une version papier, nous imprimerons les bulletins à la demande.

Un exemplaire papier des bulletins sera toujours inséré dans les dossiers scolaires des élèves.

Le projet de dématérialisation des bulletins est mis au vote :

Contre : 0     Abst : 1     Pour : 14

Le projet est adopté.

### 4- QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'est parvenue. Le principal propose néanmoins de répondre à d'éventuelles questions s'il le peut. Mais aucune question n'est posée.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h57.**

